

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00487
Numéro SIREN : 811 646 637
Nom ou dénomination : 2J

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 5941



LODO
EXPERTISE
COMPTABLE
CONSEIL
AUDIT

COMPTES ANNUELS
01/01/2022 - 31/12/2022

SARL 2J

2117 CHEMIN HARRICHURRY

64990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE
Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 4322A SIRET : 81164663700066

Certifié conforme, le vérifiant

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 2J		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	220 679	FH		FI	220 679	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	220 679	FK		FL	220 679	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	263	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	220 942
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	100 677	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	75	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	46 520	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 630	
	Salaires et traitements *					FY	45 755	
	Charges sociales (10)					FZ	19 957	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	5 035
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	503	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	223 151	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-2 209	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	689	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	689	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-689	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 899	

COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

SARL 2J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Attestation

3

4

ATTESTATION

SARL 2J

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL 2J

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	67 886 €
Chiffre d'affaires	220 679 €
Résultat net comptable	3 216 €

Fait à BAYONNE,
Le 23/03/2023.

C.SARRAUTE,
Expert-comptable.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2J</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>2117 CHEMIN HARRICHURRY 64990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>81164663700066</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le. <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC IIF IMMOBILISEES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 350	4 261	89
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	36 702	3 647	33 056
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	90		90	
TOTAL (II)		BJ	BK	41 142	7 908	33 235
AC IIF CIRCULANT STOCKS CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 585		5 585
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 647		13 647
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 310		5 310
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	10 109		10 109	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
TOTAL (III)		CJ	CK	34 652		34 652
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	75 794	7 908	67 886
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

Copyright Groupe SA (U) ISACUMPIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2J		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)		DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	442	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG	636	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 216	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	7 294	
		DM			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		DN		
	Avances conditionnées		DO		
		DP			
		DQ			
		DR			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DS		
	Provisions pour charges		DT		
			DU		
		DV	27 760		
		DW	4 285		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DX	17 937	
	Autres emprunts obligataires		DY	10 302	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DZ		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		EA	307	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		EB		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		EC	60 592	
	Dettes fiscales et sociales		ED		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EE	67 886	
Autres dettes		EB	307		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EC	60 592	
			ED		
		EE	67 886		
		EB			
		EC	60 592		
		ED			
		EE	67 886		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	60 592	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH		
		IA			
		IB			
		IC			
		ID			
		IE			
		IF			
		IG	60 592		
		IH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2J</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 81	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 61 333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 61 414	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 54 621	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 54 621	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 6 793	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 678	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 282 356	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 279 140	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 3 216	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 441
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 4 593
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 11 916)	A2 11 916
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9 11 916	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 569	EL		EM	1 569	EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	1 569	RM		RN	1 569	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 065	QA	196	QB		QC	4 261
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 382	QI	4 601	QJ	4 079	QK	1 904
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 504	QM	238	QN		QO	1 742
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	6 951	QV	5 035	QW	4 079	QX	7 908
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	8 520	OP	5 035	OQ	5 647	OR	7 908
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobiliations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am, divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 NOI-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2J		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U	ID	IE	IF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	IZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C. G. I.					10	

Copyright Groupe I.S.A (P) INALCOM S.A

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SARL 2J				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	90	UV		UW	90			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	13 647		13 647					
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation antérieurement constatée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 810		3 810				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 500		1 500					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	19 047	VU	18 957	VV	90			
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	27 760		27 760					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 937		17 937						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 221		1 221						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 397		5 397						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	678		678					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 893		2 893					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	114		114					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 285		4 285						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	307		307						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	60 592	VZ	60 592						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD											

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : **SARL 2J** Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET Néant * Exercice N, clos le : **31/12/2022**

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WA	3 216
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD 545	WE	545
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	WF	WG	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	RA	RB	
Amendes et pénalités	WI	XX	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XZ	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)		XY	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	

Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)		
		- imposées aux taux à 0 %		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1.3e et 212 du C.G.I.)	SU		
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		1 084
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				
		TOTAL I		5 523

II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)				
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
	- imposées au taux de 0 %			
	- imposées au taux de 19 %			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
	- imputées sur les déficits antérieurs			
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
Régime des sociétés mères et des filiales *	Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				
Majoration d'amortissement*				
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9		
	ZFU-IE (art. 44 octies A)	OV		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies)	PP		
	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2	J.E.I. (art. 44 septies A)	L5
	S.I.L.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	PA
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
	Zone de restructuration rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				
		TOTAL II		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	5 523
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			1 008
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XX) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	4 515

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL 2J
Numéro siret 81164663700066

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
CSG NON DEDUCTIBLE GERANT		1 084
TOTAL		1 084

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
TOTAL		

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2J</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	1 008
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5	1 008
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMIFA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2J</u>			
TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie <input type="checkbox"/> Correction du montant		OC
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie <input type="checkbox"/> Correction du montant		OD 521
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		OE
	TOTAL I		OF 521
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB
		- Autres réserves	ZD 521
	Dividendes		ZE
	Autres répartitions		ZF
	Report à nouveau		ZG
	(N.B. : Le total I doit être égal au total II) TOTAL II		ZH 521

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :	
La colonne N-1 est présente à titre indicatif en informations complémentaires. Elle n'est plus présente dans les impressions et en télétransmission.						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail J7 <input type="text"/>)			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACRETS ET CHARGES EXTERIEURES	- Sous-traitance			YT	605	1 100
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dt mt des loyers des biens pris en loc. pr une durée > 6 mois J8 <input type="text"/>)			XQ	9 486	6 293
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	4 382	5 184
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES <input type="text"/>			ST	32 047	33 543
	Par défaut, le solde du compte 628100 sert la zone ES, vous pouvez définir un autre intervalle commençant par 6281 ou saisir un montant. Compte début Compte fin Valeur Sélection de l'intervalle Ou					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	46 520	46 120
	CFE, CVAE			YW	1 220	1 233
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS <input type="text"/>)			9Z	3 410
Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	4 630	5 392	
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée <input checked="" type="checkbox"/> Correction du montant			YY	36 603	34 188
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations <input checked="" type="checkbox"/> Correction du montant			YZ	25 667	29 652
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre -1)*			OB	21 755	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%
	- Numéro de centre agréé * XP <input type="text"/>					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH		
- Filiales et participations : La liste prévue par l'article 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration				Si absence de filiales et participations, cocher 0 <input type="checkbox"/> ZR <input type="checkbox"/> Si présence de filiales et participations, cocher 1		
REGIME DE GROUPE	Sté : résul. comme si elle jamais été memb du gpe. JA <input type="text"/>		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD <input type="text"/>		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la sté mère du grpe	JJ

EURL 2J
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 2117 chemin harrichurry 64990 ST Pierre D'Irube
RCS 811 646 637

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin à 11 heures, Mr Luc JACQUIN, propriétaire de la totalité des 100 parts de 30 € composant le capital social de l'EURL 2J, et associé unique de la société à responsabilité limitée, a pris les décisions suivantes relatives à

- La ratification de la rémunération pour l'année civile 2022.

- La ratification des conventions réglementées intervenues en 2022.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique ratifie les rémunérations versées au titre de 2022 au gérant de la société : Luc JACQUIN : 24 000 €.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

La société continue de prendre en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives de son gérant.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique ratifie les loyers versés par la société au titre de la sous location des locaux consentis par Mr Luc JACQUIN à la société : Garage du domicile personnel pour 6 900 €.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.



EURL 2J
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 2117 chemin harrichurry 64990 ST Pierre D'Irube
RCS 811 646 637



PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin à 14 heures, Mr Luc JACQUIN est propriétaire de la totalité des 100 parts de 30 € composant le capital social de l'EURL 2J, et associé unique de la société à responsabilité limitée.

En sa qualité de seul gérant de la société, Mr Luc JACQUIN, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022.

Il a pris les décisions suivantes relatives à

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- L'affectation des résultats de cet exercice,

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes et donne quitus entier au gérant pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 3216€ de la manière suivante : A hauteur de 3216 € en réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.